

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
AMELY – 27 avril 2018**



45 rue Smith 69002 LYON
Tél: 04 78 37 90 71 – www.amely.org

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
AMELY – 27 avril 2018**

Le 27 avril 2018 à 10 heures, le Conseil d'administration de l'association AMELY, élu lors de l'assemblée générale du 26 avril 2018, s'est réuni au siège de l'association sur convocation de la présidente

Membres actifs présents : Marie-Noëlle LUC - Thérèse CHIRAT - Jean-Luc GUYOT- Juliette KIEFFER - Jean-Jacques LE COADIC - Hervé LE RESTIF – Martine PAOLOZZI- Gérard PEROTTO – Martine TRUSSON - Philippe VANDERSTRAETEN.

Membres actifs représentés : - Bruno ARAUD - Josette FAVIER

Membres avec voix consultative présents : Bénédicte DEBISE pour la direction

Absentes et excusées : Emilie BORNIER représentante des salariés - Sabine MOREL (directrice représentée par Bénédicte DEBISE directrice-adjointe)

L'ordre du jour appelait l'examen des questions suivantes :

- Approbation du conseil d'administration du 26 avril
- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'administration ;
- Election des membres du Bureau.
- Questions diverses :
 - Bilan de l'assemblée générale du 26 avril ;
 - Echange sur le Tour de France de l'accès au droit et de la médiation;
 - Calendrier de travail de C.A et du Bureau.

1. Approbation CA du 26 mars 2018

Au dernier CA du 26 MARS 2018, le budget prévisionnel 2018 n'avait pas été voté du fait du déficit annoncé et de l'absence d'avis définitif de monsieur SIMO commissaire au compte.

L'AG ayant apporté ces éléments, il a été soumis au vote et a été approuvé à l'unanimité avec l'ensemble des autres points évoqués.

2. Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de quatorze membres dont deux avec voix consultative : le représentant des personnels, et la Direction de l'association.

Un tour de table a permis à chaque membre du Conseil de rappeler son rôle au sein de l'association et d'accueillir un nouveau membre élu : Jean-Jacques LE COADIC, médiateur sur Lyon 8 et intéressé pour participer à la commission développement;

Pour rappel, les membres du CA ont un rôle stratégique et prennent toutes décisions dans ce domaine - Article 7 des statuts (orientations, budget, gestion des personnels...)

Procès-verbal du Conseil d'Administration AMELY – 27 avril 2018

3. Election des membres du Bureau :

Le Bureau a pour mission de :

- Préparer les délibérations du Conseil d'administration ;
- Exécuter les délibérations du C.A ;
- Assurer la gestion courante et de prendre toutes les décisions utiles dans ce cadre.

Il est désigné pour trois ans renouvelables, et il est composé de quatre membres :

- Le (la) Président(e) ;
- Le (la) vice-président(e) ;
- Le (la) trésorier(e) ;
- Le (la) secrétaire.

(Voir art 8 statut)

Un trésorier- adjoint et un secrétaire- adjoint peuvent également être désignés pour assurer, en cas de besoin, la continuité de ces fonctions. De plus, le bureau peut associer à ses travaux toute personne de son choix comme un représentant de chaque commission de travail initiée par le CA.

Le **bureau sortant** était composé des personnes suivantes :

- Présidente : Marie-Noëlle LUC ; Vice-président : Bruno ARAUD ; Trésorier : Hervé LE RESTIF ; Trésorière-adjointe Martine TRUSSON. Secrétaire Jean-Luc GUYOT; Gérard PEROTTO (commission médiation scolaire)

Bruno ARAUD et Martine TRUSSON étant démissionnaires, Martine PAOLOZZI et Philippe VANDERSTRAETEN se sont porté candidats.

Avant la constitution du bureau, 2 membres, Gérard Perotto et Jean-luc Guyot, expriment que leur reconduction est sous réserve d'une mise en route d'une réflexion d'ici fin juin, en vue d'une organisation claire, entre direction - bureau - CA - délégations, pour septembre 2018.

JL GUYOT annonce qu'il ne sera plus le référent de la commission communication mais continuera à y participer, il envisage une inscription dans la commission formation.

Compte tenu des débats et des candidatures exprimées, le Conseil désigne à l'unanimité le **nouveau Bureau** dans la composition suivante :

- Présidente : reconduction de Marie-Noëlle LUC ;
- Trésorier : reconduction de Hervé LE RESTIF ;
- Secrétaire : reconduction de Jean - Luc GUYOT ;
- Martine PAOLOZZI - Gérard PEROTTO - Philippe VANDERSTRAETEN
- La fonction de vice-président reste vacante, aucun membre du Conseil n'étant candidat actuellement.

4. Questions diverses :

• Bilan de l'assemblée générale du 26 avril :

Le Conseil d'administration émet un avis positif sur le déroulement de l'assemblée générale dans la salle de la mairie du 2^{ème} arrondissement tant dans sa forme et son contenu.

Plusieurs constats:

31 participants adhérents AMELY présents ou représentés (moins qu'en 2017 au nombre de 36).

La présence de 4 représentants des partenaires d'AMELY, à savoir le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), Grand Lyon Habitat, Mairie de Saint Genis Laval, la déléguée du Barreau de Lyon, a souligné l'intérêt qu'ils portent à l'activité déployée en faveur de leurs utilisateurs mais le nombre de présents reste peu important.

Aussi, le Conseil souhaite que les prochaines A.G fassent une place plus large à la représentation des

Procès-verbal du Conseil d'Administration AMELY – 27 avril 2018

élus et partenaires locaux en leur proposant un temps de parole inscrit à l'ordre du jour, ce qui pourrait les motiver à venir et permettre un échange avec la salle.

Il souhaite également revoir le processus d'organisation dans la préparation de l'AG ; envoi des invitations, contenu du power point notamment dans le compte rendu du travail des commissions.

- **Echange sur le Tour de France de l'accès au droit et de la médiation**

L'organisation de cet événement avec le CDAD a été un gros investissement qui a été positif compte tenu du nombre de personnes extérieures accueillies, ainsi que les membres d'Amely et du RENADEM. Le Conseil pense que les personnes touchées étaient déjà connues d'AMELY et qu'il faut nous améliorer pour attirer des personnes, des services ou des associations qui ne nous connaissent pas pour nous permettre de nous développer.

AMELY va poursuivre en proposant cette animation dans les lieux où nous sommes hébergés (centres sociaux - ceux du 3^{ème} et du 9^{ème} arrondissement sont partants - maison des associations, maison de l'emploi etc..).

Un travail sera nécessaire pour adapter les vidéos à notre façon de travailler et envisager aussi d'utiliser des vidéos en notre possession.

- **Calendrier de travail :**

- Prochain Conseil d'administration : 25 juin 2018 à 9h30
- Prochaine réunion du Bureau : 14 mai à 9 h 30 - les suivantes seront programmées ce jour là

Aucune autre question n'a été abordée et la séance a été levée à 12h par la Présidente.

La Présidente de séance :
Marie-Noëlle LUC

La Secrétaire de séance :
Bénédicte DEBISE